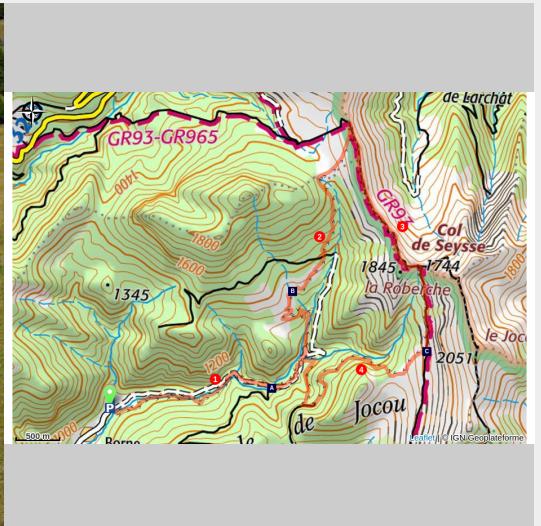


Les Sucettes de Borne

Diois



Col de Jibouï (Eric Charron/PNRV)



Cette superbe randonnée vous offre une importante diversité de paysages, avec notamment les curieuses Sucettes de Borne, ainsi que les alpages et leurs grands espaces entre le Mont Barral et le Jocou.

Après une première partie en fond de vallée sur une piste, vous rejoignez les sucettes de Borne, avant de monter en sous-bois puis dans les alpages, pour une longue mais somptueuse traversée jusqu'au pied du Jocou. La fin de l'itinéraire s'effectue de nouveau en sous-bois.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h

Longueur : 16.3 km

Dénivelé positif : 1091 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Géologie, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

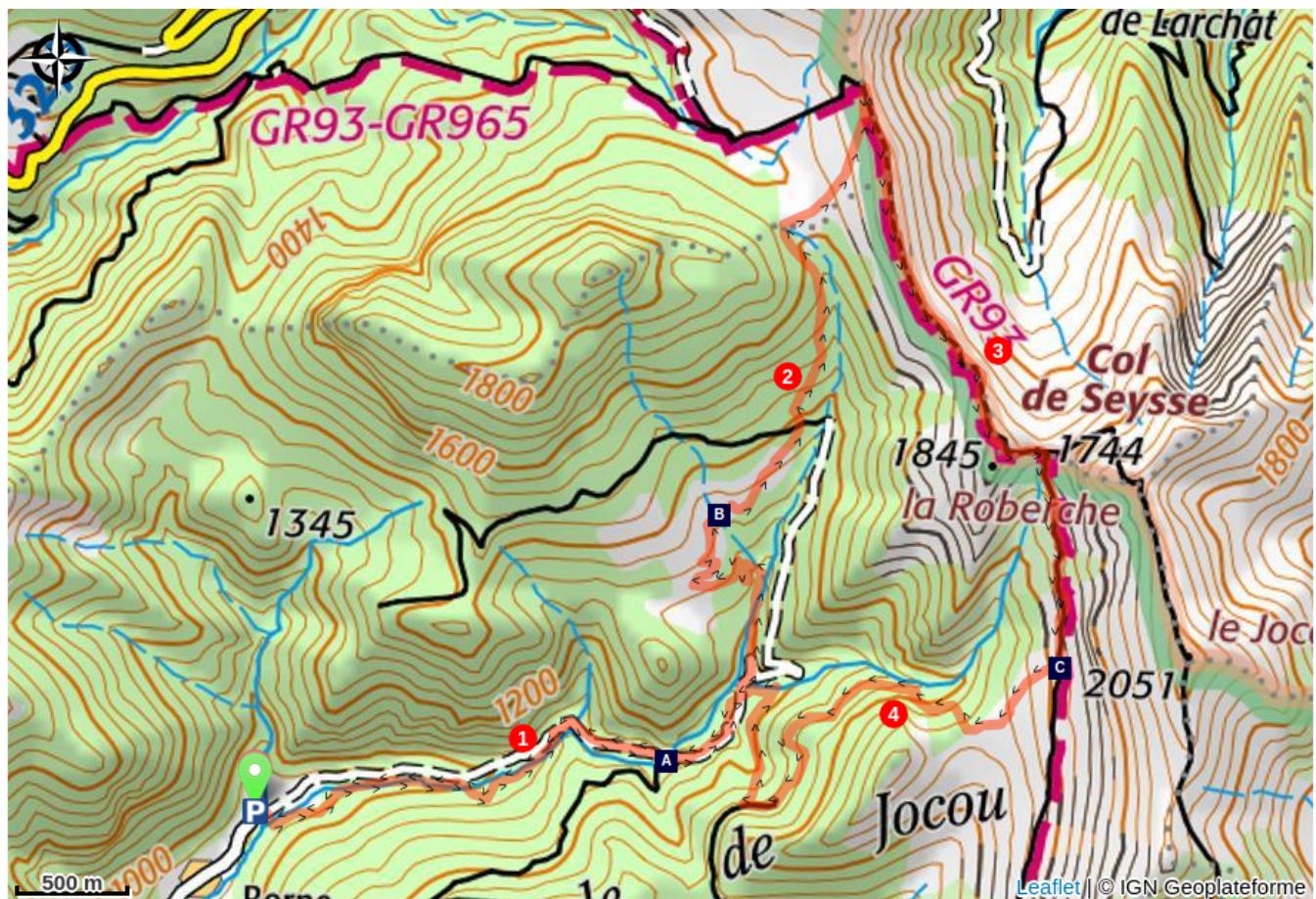
Départ : Borne, Glandage

Arrivée : Borne, Glandage

Balisage :  GR  GTV à pied  PR

1. Le départ s'effectue depuis le hameau de **Borne**, toujours bien suivre le balisage jaune-vert entre chaque panneau directionnel. Prendre la direction des **Sucettes de Borne**, puis poursuivre jusqu'au carrefour **Le Gué**.
2. Le circuit continu alors plein nord avec une montée assez soutenue mais régulière pour rejoindre le **Refuge la Tour, Les Clots** puis le **col de Jiboui**. De là, traversez une partie de l'alpage de Jiboui et atteindre la **Crête de Jiboui** (jonction avec le GR 93 et le Grand Tour du Vercors).
3. Suivre alors la ligne de crête vers le sud jusqu'au **col de Seysse**, avant de redescendre progressivement à l'intersection **Pâturage du Jocou**
4. Puis de bifurquer sur la droite vers le **Col Lachau et Piégu**. Une descente soutenue par un sentier en sous-bois rejoint **Le Gué**. Le retour à **Borne** s'effectue par le même itinéraire qu'à l'aller.

Sur votre route...



Les Sucettes de Borne (A)
Col de Seysse (C)

Refuge la Tour (B)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

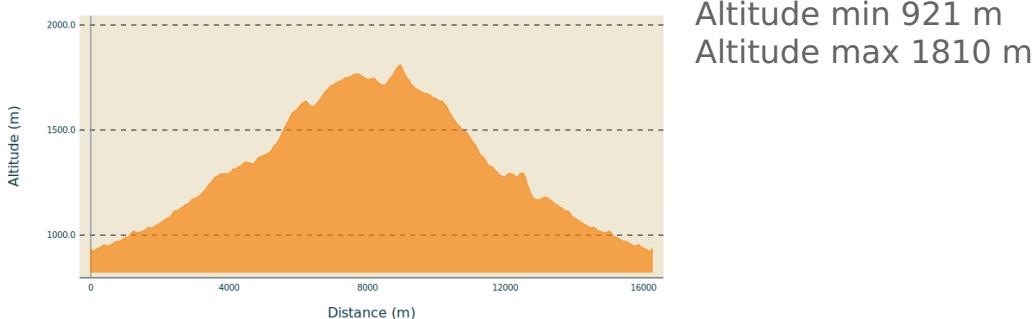
Itinéraire ne comportant pas de difficulté par beau temps. Par temps de neige ou de brouillard, l'orientation sur les crêtes est très délicate.

Utilisez les passages aménagés pour franchir les clôtures, refermez les portails et barrières, restez sur les chemins balisés. Penser à bien refermer les portillons des parcs c'est aussi penser aux bergers et aux troupeaux.

Attention les chiens sont interdits sur l'alpage même tenus en laisse du 15 juin au 15 septembre. Plus d'informations :

<https://www.lus-la-croix-haute.fr/app/uploads/2022/12/arrete-chien-alpage.pdf>

Profil altimétrique



Accès routier

Depuis Châtillon-en-Diois, suivre la D539 en direction de Glandage. Dans un virage en épingle poursuivre tout droit par la D624 Jusqu'à Borne (parking).

Parking conseillé

Parking, Borne

Lieux de renseignement

Office de tourisme de Châtillon-en-Diois
Square Jean Gono, 26410 Châtillon-en-Diois
chatillonendiois@diois-tourisme.com
Tel : 04 75 21 10 07
<http://www.chatillonendiois-tourisme.com/>

Sur votre route...



Les Sucettes de Borne (A)

Les gourmands n'ont pas matière à saliver. Les Sucettes de Borne sont en fait des rochers très effilés, en forme de sucette, près du hameau de Borne. Elles sont le fruit de longs processus géologiques, tectonique d'abord (les couches calcaires sont ici redressées à la verticale) et d'érosion ensuite. L'une des curiosités dont la nature n'est pas avare. Un régal pour les yeux, mais aussi pour les grimpeurs.

Crédit : PNRV



Refuge la Tour (B)

La Tour, c'est aussi un gîte d'alpage, géré par l'association La Tour, restauré d'une manière rustique mais confortable (travail bénévole de chantiers de jeunes en réinsertion, d'artisans et amis copropriétaires). Accessible à pied, ce gîte est isolé au bout d'une piste forestière de 5 km, mais il a l'eau, le gaz, le chauffage au bois, l'électricité solaire, et comprend un séjour-cuisine, 2 chambres de 6 lits, un dortoir de 13 couchages, 2 groupes sanitaires, dont un accessible pour fauteuil roulant, ainsi qu'un petit refuge de 5 places qui est ouvert toute l'année. [En savoir +](#)

Crédit : La Tour



Col de Seysse (C)

Le Col de Seysse offre une vue grandiose sur la vallée du Vercors et bien plus loin quand le temps est dégagé.

Crédit : E.Charron